
Adresse de la société régénérée de Manosque (Basses-Alpes), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société régénérée de Manosque (Basses-Alpes), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 420-421;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18449_t1_0420_0000_9

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Vous êtes les organes d'un peuple tout puissant, des que vous parlerez ce même peuple pulvérisera tous les partis opposés à la République française, imperissable, et démocratique.

Suivent 26 signatures.

22

La municipalité de Mont-les-Belles [ci-devant Saint-Germain-les-Belles], **district d'Yrieix-la-Montagne** [ci-devant Saint-Yrieix-la-Perche], **département de la Haute-Vienne, félicite la Convention sur son Adresse aux Français. Vous venez, s'écrie-t-elle, de placer le phare qui doit diriger vers la prospérité publique : malheur à celui qui se laissera guider par des signaux contraires!**

Mention honorable, insertion au bulletin (48).

[La municipalité de Mont-les-Belles à la Convention nationale, le 12 brumaire an III] (49)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Représentants,

Vous venez de placer le phare qui doit diriger tous les bons citoyens vers la prospérité de la République... malheur à celui qui se laissera guider par des signaux contraires! pour nous, pénétrés des principes indiqués dans votre adresse au peuple français, nous vous jurons avec autant de sincérité que de précision, que nous maintiendrons l'autorité des lois que vous nous donnez et que nous mourons plutôt qu'il y soit porté atteinte.

Salut, union et prospérité, chers législateurs.

DUPONT, *maire*, LAUNAY, PEJON, BUCJAT, *officiers municipaux*, GOURGANDERIE, *agent national*, BREJAT, *secrétaire*.

23

Les administrateurs du district de Montaigut, département du Puy-de-Dôme, écrivent qu'à peine entrés dans leurs fonctions, l'on a fait lecture de l'Adresse au peuple français, qui a fait le désespoir de tous ses ennemis, que leurs fonctions et leurs travaux y sont indiqués, et qu'ils ne s'écarteront jamais de ce flambeau de justice et de vérité.

Mention honorable, insertion au bulletin (50).

[Les administrateurs du district de Montaigut à la Convention nationale, le 11 brumaire an III] (51)

Citoyens Représentants,

Nouvellement appelés à remplir les fonctions d'administrateurs, nous aurions pu sous le règne des tyrans, être effrayés de l'importance de nos devoirs, mais à peine avons-nous lu votre adresse au Peuple français, qu'une douce sécurité s'est emparée de nos âmes. Les principes de justice et de moralité qui y sont exprimés, nous ont convaincu que la probité et l'impartialité caractérisaient essentiellement le républicain et qu'en ne s'écartant, ni de l'une, ni de l'autre, le fonctionnaire public était sûr de répondre à la confiance du peuple. Quel désespoir pour les ennemis de la liberté! quelle honte pour les êtres immoraux qui, jusqu'ici, ne se sont parés du voile du patriotisme, que pour mieux assassiner leur patrie, de voir leurs forfaits découverts et punis à la même heure! Quel triomphe pour l'homme probe, quelle gloire pour le véritable ami de l'humanité, de voir l'empire de la vertu renaître au milieu des débris de celui de tant de crimes! Enfin quelle satisfaction pour le magistrat du peuple, d'avoir dans l'adresse de la Convention nationale au peuple français, la règle de sa conduite et le tableau de ses devoirs.

Vive la Convention nationale.

BAISLE, CHARDONNET, FOURNIER, THEVENIN, CONVALIER, *secrétaire et 2 autres signatures*.

24

La société régénérée de Manosque, district de Forcalquier, département des Basses-Alpes, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux et jure de n'avoir d'autre point central que ce sénat auguste.

Mention honorable, insertion au bulletin (52).

[La société régénérée de la commune de Manosque à la Convention nationale, le 10 brumaire an III] (53)

Liberté, Égalité, ou la mort.

Législateurs

Nous avons reçu avec enthousiasme votre adresse au peuple français : vos principes sont les nôtres, puisque nous avons juré un attachement inviolable à la Convention nationale

(48) P.-V., XLIX, 305.

(49) C 324, pl. 1401, p. 9.

(50) P.-V., XLIX, 305.

(51) C 324, pl. 1401, p. 10.

(52) P.-V., XLIX, 305.

(53) C 326, pl. 1423, p. 18.

comme le point central de raliement, nous avons comme vous déclaré une guerre à mort aux ennemis de l'extérieur et de l'intérieur, grâces vous soient rendues pour vos immortels travaux ! soutenus la liberté et l'égalité, nous la voulons, nous la défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang, et si quelqu'un y veut porter atteinte, frappez-le du glaive de la loi.

On vous a proposé d'anneantir les sociétés populaires dont l'énergie ne tend qu'à surveiller les ennemis de la liberté et à vous entourer de cette confiance qui vous est due à tant de titres. Quels sont ces hommes, ce sont des soudoyés de Pitt et de Cobourg ; vous avez en masse prononcés contre leur système destructeur de notre sainte liberté, et les droits du peuple ont été invoqués et assurés. Périissent tous ces malveillants ! et que la liberté triomphe ! occupés vous du bon-heur du peuple, il vous a donné sa confiance, vous défendrez ses droits et il bénira vos travaux.

Citoyens représentants, notre commune manque de bled, elle a été obligée sur la requisi-tion du district d'en fournir neuf cent quin-taux, les semences faites, il ne lui reste pas du grain pour nourrir ses habitants pendant trois mois, tant la récolte a été mauvaise. Notre département se trouve dans la plus grande pénurie de bled ; venés à son secours : vous êtes nos pères, vous ne souffrirez pas que le peuple manque de la denrée de première nécessité ; il attend un secours prompt de la Convention nationale, il le vous demande avec instance, soyez flexible à sa voix et à ses besoins.

Vive la République, vive la Convention nationale.

SAUVAT, *président*, HENOS, *président adjoint*, GARDEL, *secrétaire et 21 autres signatures*.

25

La commune^a et le comité révolutionnaire^b de Montlieu, département de la Charente-Inférieure, remercient la Convention nationale de l'énergie qu'elle a montrée depuis le 9 thermidor : ils la prient d'achever son ouvrage.

Mention honorable, insertion au bulletin (54).

a

[*Le conseil général de la commune de Montlieu à la Convention nationale, le 12 brumaire an III*] (55)

(54) P.-V., XLIX, 305-306.

(55) C 324, pl. 1401, p. 11.

Liberté, Égalité.

Représentans

Votre dernière adresse au peuple français a été proclamée en célébrant la fête des victoires des armées de la République, aux acclamations de la plus vive allégresse ; la mémorable campagne que ces armées triomphantes viennent de faire nous assure ou une paix honorable ou la destruction de nos ennemis extérieurs ; en prenant les rennes du gouvernement d'une main ferme et guidée par la justice, vous avez assuré la propagation des vertus et la paix intérieure.

Les suppôts de l'infame Robespierre, les agitateurs, les intrigans, les hommes de sang et de carnage, sont dans la consternation, à l'aspect de l'aurore qui annonce le jour de la justice. Il est malheureux que notre auguste régénération, soit salie par leurs horribles forfaits ; mais la vengeance nationale, suspendue sur leur tête effacera cette tâche de notre histoire.

Maintenant le peuple jouit de la sécurité, les principes consacrés dans votre adresse lui ont ouvert les sources du bonheur, il saura le maintenir, ainsi que la gloire dont vous l'avez investi ; plus grand que celui de Sparte, il sera généreux, franc et juste, dans tous les temps, dans tous les lieux et avec tous les hommes.

La patrie exige de vous, Représentans, que vous restiés à votre poste jusqu'à ce que vos glorieux travaux soient consolidés ; comprimés les agitateurs ; à part ces derniers, la totalité du peuple chérit vos principes et il est debout pour les faire triompher. Vive la République, vive la Convention nationale.

Salut et fraternité.

BARBRAU, *maire*, RÉCHOU, *agent national*,
THEVALLIER, *secrétaire greffier*
et 7 autres signatures.

b

[*Le comité de surveillance révolutionnaire de Montlieu à la Convention nationale, le 14 brumaire an III*] (56)

Liberté, Égalité, Activité, Sûreté,
Surveillance.

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple français, à reçu parmi nous une adhésion formelle, les principes sacrés de justice qu'elle contient, nous présage que votre œil vigilant est sans cesse fixé vers le bien public, nos cœurs vraiment touchés de sensibilité ont excité notre premier mouvement à vous témoigner notre reconnaissance sur l'attitude fière et imposante que vous avez pris dans la mémorable journée du dix-huit vendé-

(56) C 324, pl. 1401, p. 12.